

Date d'envoi de la convocation dématérialisée : le 25 mars 2021

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 31 du mois de mars à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Lacanau, sous la présidence de M. Adrien DEBEVER, 1^{er} adjoint.

Présents : 22 M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoint.

M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC et M. Cyril CAMU, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 3 Mme Michèle VIGNEAU qui a donné procuration à M. Jérémy BOISSON
Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO qui a donné procuration à M. Adrien DEBEVER
Mme Hélène CROMBEZ qui a donné procuration à Mme Hélène LEBLANC

Absents et non représentés : 2 Mme Anne ESCOLA
M. le Maire

M. Cyrille RENELEAU est élu secrétaire de séance.

N° DL31032021-07 : Approbation des comptes administratifs 2020 : budget principal et budgets annexes « parkings », « eau », « assainissement », « transports », « golfs », « camping » et « forêt »

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

L'état des réalisations du budget principal et des budgets annexes s'établit comme suit (en euros) :

BUDGET PRINCIPAL		
	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	8 213 409,00	1 854 258,67
Recettes	7 469 410,96	1 702 551,15
Fonctionnement		
Dépenses	12 803 105,97	
Recettes	14 852 570,28	

BUDGETS ANNEXES		
TRANSPORTS	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	18 000,00	
Recettes	142 571,05	
Fonctionnement		
Dépenses	241 053,45	
Recettes	272 284,99	

EAU	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	445 100,44	34 997,25
Recettes	421 858,41	
Fonctionnement		
Dépenses	376 110,63	
Recettes	727 300,43	

ASSAINISSEMENT	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	423 211,19	712 517,00
Recettes	1 209 524,28	
Fonctionnement		
Dépenses	689 307,06	
Recettes	712 170,23	

PARKINGS	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	709 921,88	53 830,80
Recettes	555 866,40	19 000,00
Fonctionnement		
Dépenses	620 959,89	
Recettes	924 035,81	

CAMPING	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	16 634,48	0
Recettes	135 916,04	0
Fonctionnement		
Dépenses	302 305,27	
Recettes	420 308,42	

GOLF	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	101 477,63	
Recettes	69 156,54	
Fonctionnement		
Dépenses	278 335,77	
Recettes	352 736,67	

FORET	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	24 646,34	11 037,46
Recettes	22 940,85	
Fonctionnement		
Dépenses	176 609,84	
Recettes	188 984,82	

VU les articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales ;

VU les comptes de gestions de l'exercice 2020 dressés par le comptable ;

VU le rapport de présentation du compte administratif de l'exercice 2020 ;

VU le tableau de synthèse des réalisations de l'exercice 2020

VU l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines en date du 23 mars 2021 ;

CONSIDERANT la désignation du président de séance avant l'approbation des comptes administratifs et le fait que le Maire s'est retiré au moment du vote

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1

L'ADOPTION des comptes administratifs 2020

Délibération adoptée.

POUR : 20

M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Michèle VIGNEAU.

ABSTENTION : 5

M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.



Le Maire
Laurent PEYRONDET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exact de cet acte et il forme que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le :

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

